



PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 26 OCTOBRE 2020, 19h00

MAIRIE du Bourget

Membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Convocation transmise le 20 octobre 2020

Public : 2

Secrétaire de séance : Alexandra Buisson

Le vingt-six octobre deux mille vingt à dix-neuf heures à la mairie du Bourget, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gilles Margueron, Maire.

Tous les membres du conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme COTE Marie-Claude (procuration à T. Soulier), M. BECT Stéphane (procuration à J. Bermond) et MM. BERMOND Cédric et DONADIO Alexandre.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 22 septembre 2020.

A l'unanimité, les membres présents approuvent le compte-rendu de la séance précédente.

2. Décision modificative n°3 - budget régie électrique

Vu la délibération N°45/2020 du 17/06/2020 approuvant le lancement de la procédure pour un montant total de projet à 8 813 000 € HT maximum. Compte tenu du retour des entreprises et de la nécessité de bloquer les fonds budgétaires pour lancer le marché.

M. le Maire propose aux élus présents de formaliser le plan de financement sur 2020 de la manière suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2151-124 : ETUDE POSTE 63 KV		2 925 000,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		2 925 000,00 €		
D 2313-106 : BOUCLAGE B		3 782 000,00 €		
D 2315-136 : AUGMENTATION PUISSANCE PDL T		50 000,00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		3 832 000,00 €		
R 1318-124 : ETUDE POSTE 63 KV				5 557 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement				5 557 000,00 €
R 1641-124 : ETUDE POSTE 63 KV				1 200 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				1 200 000,00 €
Total		6 757 000,00 €		6 757 000,00 €
Total Général		6 757 000,00 €		6 757 000,00 €

A l'unanimité, le conseil approuve la décision modificative.

3. Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire pour le recours à l'emprunt

Dans la continuité de la délibération du 17 juin et du point précédent, M. le Maire explique que plusieurs organismes de financement ont été sollicités pour une durée d'emprunt de 25 ou 30 ans. Les conditions actuelles sont très favorables à l'emprunt avec des taux inférieurs à 0.75%

A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à recourir à un emprunt de 1 200 000 € aux meilleures conditions (qui le sont actuellement avec des taux inférieurs à 0.90%), par délégation.

4. Attribution du marché public Poste Rival 63/20 KV

M. le Maire rappelle l'ensemble de la procédure en reprenant la synthèse, l'analyse des offres ainsi que les projections financières transmises avant la séance à tous les élus.

Il précise que la Commission d'Appels d'Offres s'est déroulée à 17h00 ce même jour et qu'à l'unanimité des membres présents, les marchés ont été attribués selon le procès-verbal présenté en séance.

Il ajoute que les membres du conseil de régie étaient présents à la Commission d'appels d'offres et qu'ils ont également émis un avis favorable à cette procédure.

Le chiffrage global de l'opération est le suivant :

TOTAL DES LOTS HORS OPTIONS	6 102 185,00 €
MOE	376 810 €
GEOTECH	26 195 €
SPS	30 000 €
RESEAU	146 050 €
MOA	280 000 €
TOTAL CHARGE MOD	859 055,00 €
TOTAL 1 HORS RTE ET CHARGE MOD	6 961 240,00 €
TOTAL PTF RTE	1 745 000,00 €
TOTAL 2 AVEC RTE ET HORS OPTIONS	8 706 240,00 €
OPTIONS DU LOT 4	202 875,54 €
TOTAL PROJET HORS REMISE RTE	8 909 115,54 €

Sur ces conclusions, M. le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'autorisation de signature du marché,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser M. le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution des lots A, C, D et E du marché public à savoir :**

Lot A : Conception, fourniture, installation et mise en service des bâtiments et équipements pour la construction du poste LE RIVAL – LOT A.

Entreprise retenue : INEO POSTES ET CENTRALES 16 rue des Brosses 69100 VILLEURBANNE

Montant du marché : 4 484 985 € H.T. SANS OPTIONS

Lot N°B : Livraison et mise en service des actifs RTE sera, quant à lui et comme prévu par la convention de groupement d'achat REVB/RTE, signé par RTE.

Lot N°C : Fourniture, livraison de deux transformateurs 63/20 kV de 36 MVA – LOT C.

Entreprise retenue : INEO POSTES ET CENTRALES 16 rue des Brosses 69100 VILLEURBANNE

Montant du marché : 785 000.00 € H.T.

Lot N°D : Fourniture, livraison des tableaux HTA primaires 20 kV – LOT D.

Entreprise retenue : SCHNEIDER ELECTRIQUE 2 RUE DES OURCES 38240 MEYLAN

Montant du marché : 379 260.00 € H.T.

Lot N°E : Fourniture, livraison et mise en service des lots PCCN et TCFM – LOT E.

Entreprise retenue : SCHNEIDER ELECTRIQUE 2 RUE DES OURCES 38240 MEYLAN

Montant du marché : 452 940.00 € H.T.

- **Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal,**
- **Charge M. le Maire** de la transmission des pièces du marché et de la présente au Service du contrôle de légalité de la Préfecture de la Savoie.

Divers :

- **Circulation des camions dans les villages :** Nouvel échange au sujet des camions dans les villages.

Résumé des faits :

- le 21/08 : M. le Maire d'Avrieux prend un arrêté réglementant le sens de circulation des poids lourds de TELT dans le sens Avrieux Villarodin, offrant la possibilité aux camions de passer par le Bourget soit partiellement soit totalement.
 - le 29/09 : M. le Maire de Villarodin-Bourget prend un arrêté interdisant la traversée du Bourget pour tous les poids lourds pour éviter un report du trafic « normal » dans Le Bourget,
 - le 5/10 : Réception d'un recours gracieux du Préfet demandant le retrait de l'arrêté de VB / Même procédure pour Avrieux
 - le 20/10 : Arrêté du Préfet pour régulariser les arrêtés des Maires et imposer 5 Aller-Retour dans Avrieux et Villarodin et le reste en convoi par le Bourget.
 - le 22/10 : Requête en référé de TELT et du Préfet contre l'arrêté de VB / même chose pour Avrieux pour demander la suspension des arrêtés au motif qu'ils portent préjudice à l'entreprise travaux du Chantier du puit de ventilation d'Avrieux.
 - le 03/11 : Audience en référé au Tribunal Administratif de Grenoble ; Le dossier sera défendu par l'avocate de la Commune et M. le Maire sera présent pour être entendu également.
- **Parcours de santé La Norma :** Albert Dupré fait un point avec Sandrine Moreau et Dominique Ernaga sur les études de requalification du Parcours de santé à La Norma. Le projet avance bien et les derniers devis à recevoir permettront de monter des dossiers de demandes de subvention.
 - **Commission Enfance/jeunesse :** Alexandra Buisson informe le conseil que la Commission Enfance Jeunesse s'est réunie le 6 octobre dernier. Pour engager les discussions et la composition de cette commission, il a été convenu d'inviter tous les enfants des villages le 4 novembre pour évoquer avec eux les projets à venir et en développer de nouveaux et échanger sur tous les sujets possibles...
 - **Fleurissement :** Les élus de la Commission Fleurissement ont fait le point avec les agents communaux et le thème choisi pour l'année prochaine sera le SPORT, le thème des villages glissera sur La Norma pour réutiliser les matériels d'une année sur l'autre. La Commission confirme aux élus que la Commune a reçu encore cette année le 1^{er} prix des villages de montagne fleuris. Elle félicite les agents en charge du Fleurissement et compte bien continuer sur cette lancée !
 - **Masques chirurgicaux :** la Commune a fait une commande de 16 000 masques afin d'anticiper les besoins des habitants en cas de 2^{ème} vague... Afin d'accompagner les familles avec enfants et protéger les personnes vulnérables, les élus distribueront une boîte de 50 masques par enfant et 1 boîte pour les personnes dites « à risques ». Espérons que cette action permettra de limiter la propagation du virus...

Fait à la mairie de Villarodin-Bourget, le 26 octobre 2020

Le maire,

Gilles MARGUERON

